Le CESE organisera la Convention citoyenne sur la fin de vie

CONVENTIONS CITOYENNES PUBLIÉE LE 23/09/2022

Le CESE salue l'initiative du Président de la République de lancer une Convention citoyenne, et se félicite de l'organiser conformément à la loi organique de 2021 consacrant le CESE comme carrefour de la participation citoyenne.

Par sa capacité à construire du dialogue, la Convention citoyenne participera à la tenue d'un débat démocratique serein et apaisé, en mobilisant un panel de citoyennes et citoyens représentatif de la diversité de la société française. Le CESE abordera ce nouvel exercice de participation citoyenne dans un esprit de responsabilité et avec le souci de travailler avec l'ensemble des parties prenantes. Le CESE sera également attentif au contrat passé avec les citoyens participants, pour que les débouchés soient clairs pour tous.

Le comité de gouvernance en charge des choix méthodologiques sera constitué dans les prochains jours. Il sera présidé par un conseiller ou une conseillère du CESE. Le tirage au sort des citoyens débutera début octobre.

Crédits photo : Benoît Fougeirol

CESE ©?Palais d'Iéna, architecte Auguste Perret, UFSE, SAIF

© - copyright CESE - Mai 2024